

INSCRIPTION DANSE - ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Auprès du secrétariat ou de la direction du **Judi 26 août au mercredi 08 sept 2021** dans le respect des règles sanitaires et de la distanciation physique.

Judi 26/08	Vend 27/08	Lundi 30/08	Judi 02/09	Vend 03/09	lundi 06/09	Mardi 07/09	Mercre 08/09
	Ste Sigolène		Ste Sigolène	Ste Sigolène	Ste Sigolène	Ste Sigolène	Monistrol
	09h00-12h00		09h00-12h00	09h00-12h30	09h00-12h30	08h30-12h00	09h00-12h00
Ste Sigolène		Ste Sigolène	Monistrol		Ste Sigolène		Ste Sigolène
17h00-19h00		14h00-17h00	16h00-18h30		14h00-18h00		15h00-18h00

- à **Monistrol sur Loire** : Maison des Associations – Place Maréchal de Vaux.

- à **Sainte-Sigolène** (Secrétariat) : Maison de la Musique – 2 Avenue de Marinéo.

Et lors du forum des associations le samedi 04/09/20 à Ste Sigolène (matin) et Monistrol (après-midi).

Aucune inscription ne sera prise en compte sans un dossier complet et accompagné du règlement annuel.

Essai possible lors des premiers cours, uniquement sur inscription.

MODALITES D'INSCRIPTION

↳ Les cours de danse classique et de modern'jazz sont dispensés par Pauline CARCEL. **Seule cette dernière peut décider du niveau et du groupe dans lequel évolue chaque élève.**

↳ La plupart des informations vous étant transmises par courriel, nous vous remercions de nous transmettre une **adresse email valide.**

↳ **Début des cours à partir du MARDI 14 septembre 2021.** Pas de cours pendant les vacances scolaires sauf exception.

↳ Tous les cours se déroulent au studio du **Pôle enfance danse – 10 Avenue de Marinéo – 43600 Ste Sigolène.**

↳ Pour pouvoir accéder aux cours, les élèves doivent avoir remis la totalité des pièces requises (y compris le certificat médical) et être à jour des paiements.

↳ Il est demandé une **tenue** adaptée à la pratique de la danse (commande groupée pour les classes classique IC3.4 et cycle II classique et jazz), à savoir :

- Pour les cours d'Eveil et initiation et de CLASSIQUE : justaucorps et jupette séparée du justaucorps (**pas de tunique**) de la couleur correspondant au niveau du cours, collant et chaussons ½ pointes soit **Eveil et initiation : ROSE - Cycle I 1^{ère} et 2^e année : BLANC** - Cycle I 3^e et 4^e année et Cycle II : à voir avec le professeur (commande groupée).

- Pour les cours de MODERN'JAZZ : socquettes et pour le **Cycle I 1^{ère} et 2^e année : justaucorps BLANC et collants ou caleçon NOIR - Cycle I 3^e et 4^e année : brassière et shorty NOIR** - Cycle II : à voir avec le professeur (commande groupée).

Adulte : une tenue confortable et socquettes.

↳ Spectacle de danse : Les élèves s'engagent à participer à TOUTES les représentations du spectacle de danse. En cas d'absence signalée après le 1^{er} mars 2022, les costumes et accessoires commandés par l'EIMD seront facturés à la famille.

PIECES A FOURNIR

- Fiche de renseignements dûment remplie et signée (1 fiche par élève)
- 1 photo d'identité (si précédemment non fournie).
- Autorisation d'utilisation d'image complétée et signée.
- 1 CERTIFICAT MEDICAL attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse **OBLIGATOIRE avant le 1^{er} cours.**


Règlement par **1 chèque** du montant annuel ou **3 chèques** du montant trimestriel (encaissement 11/2021, 01/2022 & 04/2022 ou **6 chèques** (encaissement au début des mois de novembre, décembre 2021, janvier, février, mars et avril 2022) à l'ordre de **EIMD des Marches du Velay/Rochebaron**. Possibilité de régler en espèces ou **AU PLUS TARD AU 01 novembre 2021** par coupons-sport ou par chèques-vacances.

Toute année commencée est due dans sa totalité. En cas de non paiement des frais d'inscription, des frais de traitement de dossier de 30€ seront facturés à la famille à partir du 2^{ème} rappel.

A noter : toutes ces informations peuvent être modifiées en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des directives gouvernementales.

Nous sommes à votre disposition pour toute information complémentaire.

EIMD des Marches du Velay/Rochebaron – 2 Av de Marinéo – BP 80 – 43600 Ste Sigolène

 : 04.71.66.40.24

 : 06.08.02.78.75

 eimd.marchesduvelay@orange.fr

TARIFS DANSE CLASSIQUE ET MODERN'JAZZ - Année scolaire 2021-2022

+9 € de cotisation par famille (à ajouter au montant total ou au montant du 1^{er} chèque si règlement en 3 ou en 6 fois).

Une seule adhésion à l'Association EIMD des Marches du Velay/Rochebaron par famille pour la musique et la danse. Possibilité de régler en espèces ou par chèque-vacances ou coupons-sport. L'échange chèque contre chèque-vacances ou coupons-sport est possible AU PLUS TARD jusqu'au 01 novembre 2021.

	Elèves CCMVR			Elèves extérieurs CCMVR		
	En 6 fois	trimestriel	annuel	En 6 fois	trimestriel	annuel
Eveil danse	12 €	24 €	72 €	12 €	24 €	72 €
Initiation	20,5 €	41 €	123 €	22,5 €	45 €	135 €
Inscription à un 1er cours						
Adulte	35,5 €	71 €	213 €	37,5 €	75 €	225 €
1er enfant	28,5 €	57 €	171 €	30,5 €	61 €	183 €
2e enfant	25,5 €	51 €	153 €	27,5 €	55 €	165 €
3e enfant	23 €	46 €	138 €	25,5 €	51 €	153 €
Inscription à un 2^{ème} cours						
Adulte	23 €	46 €	138 €	24,5 €	49 €	147 €
Enfant	19 €	38 €	114 €	20,5 €	41 €	123 €
Inscription à un 3^{ème} cours						
Adulte	14 €	28 €	84 €	15,5 €	31 €	93 €
Enfant	11 €	22 €	66 €	13 €	26 €	78 €

Légende : CCMVR Communauté de communes des marches du Velay/Rochebaron

PLANNING INDICATIF DANSE

NB : Les âges sont donnés à titre indicatif seul le professeur de danse peut décider du niveau et du groupe dans lequel évolue chaque élève.

MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
	10h45 à 11h30 4/5 ans 2016-2017 EVEIL 1		
	11h30 à 12h30 6/7 ans 2014-2015 INITIATION 1		
	13h15 à 14h30 8/9 ans 2012-2013 CLASSIQUE Niveau IC 1.2		
17h00 à 18h00 8/9 ans 2012-2013 MODERN'JAZZ Niveau IC 1	14h30 à 16h00 10/12 ans 2009 à 2011 CLASSIQUE Niveau IC 3.4	17h00 à 18h15 9/10 ans 2011-2012 MODERN'JAZZ Niveau IC 2	17h00 à 17h45 4/5 ans 2016-2017 EVEIL 2
18h00 à 19h30 11/12 ans 2009 à 2010 MODERN'JAZZ Niveau IC 3.4	16h30 à 18h00 13/15 ans 2006-2008 CLASSIQUE Niveau IIC 1.2	18h15 à 19h45 13 ans 2008 MODERN'JAZZ Niveau IIC 1	17h45 à 18h45 6/7 ans 2014-2015 INITIATION 2
19h30 à 21h00 14/15 ans 2006-2007 MODERN'JAZZ Niveau IIC 2	18h00 à 20h00 CLASSIQUE Niveau IIC 3.4	19h45 à 21h15 MODERN'JAZZ ADULTE & ados + 16 ans	18h45 à 20h45 MODERN'JAZZ Niveau IIC 3.4
	20h00 à 21h30 CLASSIQUE ADULTE		

👉 **DEBUT DES COURS : à partir du lundi 13 septembre 2021.** 👉 **FIN DES COURS : jeudi 07 juillet 2022.**

👉 **PAS DE COURS pendant les vacances scolaires sauf exception.**

(Cadre réservé à l'administration) REGLEMENT :

- Chèque annuel Chèques trimestriels Espèces : € (Reçu n°)
 Chèques vacances : Chèques X 6 Coupons-sport
 Autres élèves de la famille :

Renseignements **ELEVE**





NOM..... Prénom.....

Date de naissance : / /

Etablissement scolaire fréquenté en 2021-2022 :Classe.....

Commune :

Renseignements **PARENTS**

	PARENT 1	PARENT 2
NOM Prénom		
 E-mail (1 seul par élève)		
Adresse		<i>(si différente)</i>
CP - Commune		
 domicile		
 portable		
 travail		

⇒ L'élève s'inscrit dans les disciplines suivantes - cocher la ou les case(s) :

- EVEIL DANSE 1** (né en 2016-2017) : MERCREDI 10H45 à 11H30
 EVEIL DANSE 2 (né en 2016-2017) : VENDREDI 17H00 à 17H45
 INITIATION DANSE 1 (né en 2014-2015) : MERCREDI 11H30 à 12H30
 INITIATION DANSE 2 (né en 2014-2015): VENDREDI 17H45 à 18H45

CLASSIQUE

- Cycle 1 - 1^{ère} et 2^{ème} année (né en 2012-2013) : MERCREDI 13H15 à 14H30
 Cycle 1 - 3^{ème} et 4^{ème} année (né en 2009 à 2011) : MERCREDI 14H30 à 16H00
 Cycle 2 - 1^{ère} et 2^{ème} année (né de 2006 à 2008) : MERCREDI 16H30 à 18H00
 Cycle 2 - 3^{ème} et 4^{ème} année : MERCREDI 18H00 à 20H00
 Adulte et ados + 16 ans : MERCREDI 20H00 à 21H30

MODERN' JAZZ

- Cycle 1 - 1^{ère} année (né en 2012-2013) : MARDI 17H00 à 18H00
 Cycle 1 - 2^{ème} année (né en 2011-2012) : JEUDI 17H00 à 18H15
 Cycle 1 - 3^{ème} et 4^{ème} année (né en 2009-2010) : MARDI 18H00 à 19H30
 Cycle 2 - 1^{ère} année (né en 2008) : JEUDI 18H15 à 19H45
 Cycle 2 - 2^{ème} année (né de 2006 à 2007) : MARDI 19H30 à 21H00
 Cycle 2 - 3^{ème} et 4^{ème} année : VENDREDI 18H45 à 20H45
 Adulte et ados + 16 ans : JEUDI 19H45 à 21H15

⇒ L'élève et les parents déclarent avoir pris connaissance des modalités d'inscription et adhèrent au règlement intérieur de l'EIMD (disponible auprès du secrétariat et sur le site internet www.eimdmvelay.fr).

 **SIGNATURE :**

Fait à..... le.....2021.

Autorisation à compléter au dos SVP →

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MINEURS

Je soussigné(e) :

agissant en qualité de représentant légal de :

donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos de mon enfant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet.

Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2021
Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter l'anonymat de l'enfant et ne devront pas porter atteinte à sa réputation.

Date : Signature précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé, bon pour accord »

AUTORISATION D'UTILISATION D'IMAGES POUR LES ELEVES MAJEURS

Je soussigné(e) :

donne l'autorisation de diffuser les photographies, films ou vidéos me concernant prises dans le cadre des cours, stages et spectacles organisés par l'association E.I.M.D des Marches du Velay/Rochebaron, sur tout support de communication ainsi que sur son site internet.

Cette autorisation, donnée à titre gracieux, est valable pour une durée de 24 mois à compter du 01/09/2021.
Les éventuels commentaires ou légendes accompagnant la reproduction de ces supports devront respecter mon anonymat et ne devront pas porter atteinte à ma réputation.

Date : Signature précédée de la mention manuscrite
« Lu et approuvé, bon pour accord »